Spécial Innovation

Volet 1 : Matériel & Supports de travail

La Recherche & Développement est un enjeu central pour la filière du traitement et de l'encapsulage de l'amiante.

Dans cette enquête, Exigence Amiante vous propose de découvrir une sélection des dernières innovations des membres du SYRTA.

Ce premier volet est consacré aux matériels et supports de travail mis à disposition des entreprises de retrait par les Membres Associés.



Le SYRTA est membre du Comité de Pilotage du PRDA (Plan de Recherche et Développement Amiante)

Collège des Membres Associés

Le volet 2 (Exigence Amiante N°11) portera sur les innovations de processus et modes d'interventions des entreprises de retrait (Collège des Membres Actifs).





Dallette de fermeture de caniveaux électriques

Proposée par : **OVERPIPE**, recommandée par **ARVI TRAVAUX**

Préparation chantier

Documentation et logiciels

MPC (diminution empoussièrement, circulation air ...)

EPI (équipements des opérateurs, APR...)

☐ Robotisation – Outils – Matériels

■ Métrologie – Contrôle

Organisation chantier

Gestion des déchets

Autres

DESCRIPTION -

Dallette en plastique légère et robuste qui remplace les dallettes en fibrociment lors des opérations de dépose.

Agréée par RTE-ERDF

APPLICATIONS

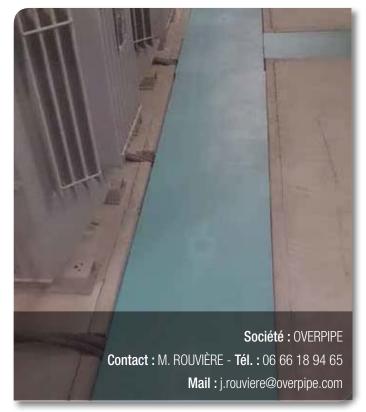
Locaux techniques, fibrociment.

PROCESSUS CONCERNÉ(S) Dépose de dallettes de caniveaux amiantées.

DATE DE DISPONIBILITÉ: A0ÛT 2015.









Centrale de contrôle automatique de la dépression -

Proposée par : CEFASC ENVIRONNEMENT



La centrale CAPTIVOR-PC permet de réguler automatiquement la dépression de la zone confinée et de piloter les entrées de réglage.

Société : CEFASC ENVIRONNEMENT Contact : Jean-Michel CHIAPELLO - Tél. : 03 89 61 58 89

Mail: jmc@cefasc.eu

APPLICATIONS

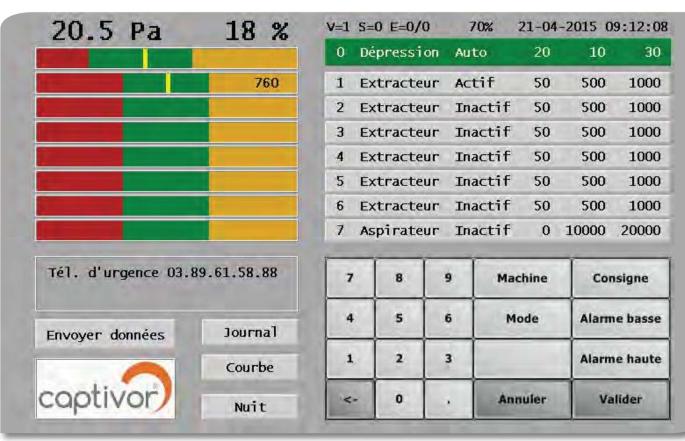
Tous les chantiers en zone confinée sous dépression (amiante, plomb, autres fibres), installations fixes de désamiantage.

PROCESSUS CONCERNÉ(S)

Tous processus de niveaux 2 et 3 en intérieur.

DATE DE DISPONIBILITÉ: NOVEMBRE 2015.









Aspirateur-laveur pour les particules humides avec filtration THE CAPTIVOR-DA1

Proposée par : **CEFASC ENVIRONNEMENT**



Préparation chantier

Documentation et logiciels

MPC (diminution empoussièrement, circulation air ...)

EPI (équipements des opérateurs, APR...)

□ Robotisation – Outils – Matériels

■ Métrologie – Contrôle

Organisation chantier

Gestion des déchets

Autres

DESCRIPTION

L'appareil permet d'aspirer et de séparer les poussières humides avant passage dans un filtre THE et de désamianter à l'eau sans blocage du filtre THE.

APPLICATIONS

Epuration de l'air empoussiéré de sciage, décapage, fraisage, ponçage ou procédé au jet haute pression (enduits, peintures, enrobés).

PROCESSUS CONCERNÉ(S)

Tous processus par fraisage, sciage à l'eau ou à sec, ou par jet d'eau haute pression.

DATE DE DISPONIBILITÉ: JANVIER 2016.







Société : CEFASC ENVIRONNEMENT

Contact : Jean-Michel CHIAPELLO - Tél. : 03 89 61 58 89

Mail : jmc@cefasc.eu

CP10 Changepac

Proposée par : LAPRO ENVIRONNEMENT



Autres

DESCRIPTION -

Le 1^{er} aspirateur amiante sans changement de sac, médaille de Bronze du Concours de l'Innovation de Batimat 2015.

APPLICATIONS

Plus de changement de sac, réduction à néant de l'exposition des opérateurs.

PROCESSUS CONCERNÉ(S) Tous chantier SS4 ou SS3.

DATE DE DISPONIBILITÉ: immédiate.







Société: LAPRO ENVIRONNEMENT **Contact :** Eric HADDAD - **Tél. :** 01 30 18 11 10 Mail: eh@lapro.net





Liquidex M1 _

Proposée par : LAPRO ENVIRONNEMENT

TÉGORIE

Préparation chantier

Documentation et logiciels

☐ MPC (diminution empoussièrement, circulation air ...)

EPI (équipements des opérateurs, APR...)

■ Robotisation – Outils – Matériels

■ Métrologie – Contrôle

Organisation chantier

Gestion des déchets

Autres

- DESCRIPTION -

Film bâtiment liquide classé M1 au feu, dérivant du produit lauréat de la Médaille d'Or du Concours de l'Innovation de Batimat 2013.

Société : LAPRO ENVIRONNEMENT

Contact : Eric HADDAD - **Tél. :** 01 30 18 11 10

Mail: eh@lapro.net

APPLICATIONS

Réalisation de confinement ou de protections préventives de surfaces.

PROCESSUS CONCERNÉ(S)

Protection et préparation du chantier.

DATE DE DISPONIBILITÉ: immédiate.







Caisson de confinement Securamiante

Proposée par : **SEBEMEX/EXTRAMIANTE**

GORIE

Préparation chantier

Documentation et logiciels

MPC (diminution empoussièrement, circulation air ...)

EPI (équipements des opérateurs, APR...)

■ Robotisation – Outils – Matériels

■ Métrologie – Contrôle

Organisation chantier

Gestion des déchets

Autres

- DESCRIPTION

Boite à gants en dépression permettant de confiner uniquement la surface d'intervention (sol, mur, plafond). Intervention en SS4 et en SS3 pour limiter l'empoussièrement.

APPLICATIONS

Dépose de dalles de sols, de carrelage, de dalles de plafond. Intervention.

PROCESSUS CONCERNÉ(S)

Captation à la source.

DATE DE DISPONIBILITÉ: déjà commercialisé.







Société : SEBEMEX/EXTRAMIANTE Contact : Nathalie WADBLE - Tél. : 07 89 68 50 25

Mail: n.wadble@sebemex.biz





PLECO Extranet SUEZ _

Proposée par : SUEZ - Recyclage et valorisation France - Déchets dangereux

Préparation chantier

Documentation et logiciels

MPC (diminution empoussièrement, circulation air ...)

EPI (équipements des opérateurs, APR...)

Robotisation — Outils — Matériels

Métrologie — Contrôle

Organisation chantier

Gestion des déchets

Autres

- DESCRIPTION -

Extranet SUEZ orienté clients pour :

- dématérialiser vos dossiers d'acceptations (Fiche d'Identification de Déchet, Certificat d'Acceptation Préalable, BSDA pré-rempli en ligne),
- télécharger votre registre déchets (y compris BSDA et tickets de pesées après réception),
- vous informer (veille réglementaire, accès documentations SUEZ, Arrêtés Préfectoraux, présentations Installations de Stockage Déchets Dangereux).

APPLICATIONS

tous types de déchets d'amiante réceptionnées sur nos Installations (Stockage de Déchets Dangereux et Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux).

PROCESSUS CONCERNÉ(S)

Simplification administrative de la Gestion des déchets à destination de nos clients Entreprises de Travaux de Désamiantage.

DATE DE DISPONIBILITÉ: NOVEMBRE 2015.

Société : SUEZ

Contact: Julien de RAUGLAUDRE - Tél.: 06 86 05 70 24

Mail: julien.de_rauglaudre@sita.fr





Conclusion

Le SYRTA, membre du comité de Pilotage du PRDA

La Recherche et Développement est un axe majeur pour le SYRTA et ses membres : le Syndicat est partie prenante du PRDA, Plan de Recherche et Développement Amiante.







Conclusion (suite)

Le Plan Recherche et Développement Amiante est lancé

Le Plan Recherche et Développement Amiante (PRDA) a été lancé le 30 juin 2015 pour une durée de trois ans par le Ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages.

Il est l'un des trois programmes prioritaires décidés par l'Etat en décembre 2014, en vue d'appuyer le développement et l'essor des actions en faveur de la rénovation et de l'efficacité énergétique, dans un souci de prévention de la sinistralité.

Il s'inscrit en complémentarité avec le programme PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique) et le plan PTNB (Plan de Transition Numérique du Bâtiment).

La Plan a atteint aujourd'hui une deuxième phase, celle de la priorisation des AMI (Appel à Manifestation d'intêret) collectés et de la rédaction des « Appels à Projets » correspondant aux innovations retenues.

En quoi consiste le PRDA?

Le PRDA vise particulièrement à accompagner financièrement les programmes de recherche et développement concourant à permettre de lever les freins spécifiques liés à la présence d'amiante dans les bâtiments.

Il a ainsi pour ambition de faire émerger et amener à maturité des méthodes et technologies innovantes permettant de réduire les coûts et délais de travaux sur les bâtiments ayant un potentiel d'émission de fibres d'amiante dans l'air, tout en respectant les objectifs de sécurité et de santé définis par les différentes réglementations nationales relatives à l'amiante et visant la protection des travailleurs et de la population générale.

Le PRDA permettra notamment de financer sous forme de subventions publiques des méthodes, solutions ou dispositifs innovants qui auront été identifiés par le comité de pilotage du plan.

Les axes de travail

Le plan PRDA déploie ses actions autour de deux grands axes définis par l'Etat :

Axe 1 - Améliorer la détection et la mesure de l'amiante pour gagner en fiabilité et rapidité

Le premier axe « Améliorer la détection et la mesure de l'amiante pour gagner en fiabilité et rapidité » vise particulièrement la détermination, sur site, en temps réel, de la présence d'amiante dans les matériaux et la mesure en temps réel des niveaux d'empoussièrement sur chantiers.

Axe 2 - Améliorer la gestion des opérations en chantiers amiantés pour réduire les coûts et les délais tout en assurant la qualité environnementale et sanitaire des chantiers

Le deuxième axe « Améliorer la gestion des opérations en chantiers amiantés pour réduire les coûts et les délais tout en assurant la qualité environnementale et sanitaire des chantiers » doit permettre d'améliorer la gestion des opérations en chantiers amiantés. Il s'agit notamment de réduire les délais des opérations de travaux ou interventions, de faciliter les conditions de travail, de limiter l'exposition des travailleurs et la pénibilité du travail, de développer des techniques moins coûteuses adaptées aux opérations de rénovation de bâtiments et de développer des techniques plus économiques adaptées à la gestion et au traitement des déchets.

Une organisation spécifique dont les SYRTA est partie prenante

Le PRDA est présidé par Alain Maugard. Il est appuyé par un secrétariat technique assuré par le CSTB.

Son instance de Direction est le Comité de Pilotage (COPIL), dont le SYRTA est l'un des membres.

Le COPIL s'appuie sur l'expertise et les travaux préparatoires du Comité Technique (COTEC), au sein duquel le SYRTA et le SNED (Syndicat National des Entreprises de Démolition) disposent d'une représentation conjointe.

La rédaction des Appels à Projets a été confiée à trois groupes « ad'hoc », les GT AAP :

- Groupe de Travail d'élaboration des Appels à Projets de l'axe 1 « détection et mesure » (GT-AAP-axe 1).
- Groupe de Travail d'élaboration des Appels à Projets de l'axe 2 « travaux et interventions » (GT-AAP-axe 2),
- Groupe de Travail d'élaboration des Appels à Projets de l'axe 3 « gestion des déchets » (GT-AAP-axe 3).

Le SYRTA a désigné un représentant pour chacun de ces GT, qui ont été validés par la Présidence du PRDA.













